



EMERAUDE FUN CUP

Dimanche 24 septembre 2023

AVIS DE COURSE

1) AUTORITE ORGANISATRICE

Cette épreuve est organisée par le centre Nautique de Saint Cast.
La régates Fun Board et wind-foil est une épreuve promotionnelle.

2) ADMISSION

L'épreuve est ouverte à tout type de planche à voile et de wind-foil
Pour le wind-foil le coureur a l'obligation de porter un casque et un gilet anti-impact

3) TYPES DE PARCOURS

Les parcours sont des slaloms.

4) PROGRAMME

10H30 – 11H30 : INSCRIPTIONS
12H : MISE A DISPOSITION DU COMITE DE COURSE
REMISE DES PRIX A SUIVRE

5) INSCRIPTIONS

Frais d'inscriptions : 12 € par planchiste
Licence FFV et certificat médical devront être présentés pour valider l'inscription.
Ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

6) REGLES APPLIQUEES

- Instructions de courses : IC (B7 n°90 : instructions orales de course)
- Les règles R.C.V. 2021/2024 ou le RIPAM (Règles pour prévenir les abordages en mer) lorsque celles-ci s'appliquent.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Le présent Avis de Course.
- Les instructions de course type 2021/2024, leurs annexes, et les éventuels avenants, ces derniers prévalant les autres.

Une publicité-organisateur pourra être remise lors de la confirmation des inscriptions et devra être apposée.

- A partir de 4 manches ; la manche la plus mauvaise sera retirée.

7) RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non « prendre le départ » ou « rester en course ».

En participant à une épreuve organisée selon ces règles, chaque concurrent s'engage à :

- Etre soumis à ces règles.
- Accepter les pénalités infligées et toutes mesures prises conformément aux règles sous réserve des procédures d'appel et de révision stipulées dans celles-ci, en tant que décision finale de toute action initiée d'après ces règles.
- A ne pas recourir à toute cour ou tribunal non prévus par les règles.

L'émargement est obligatoire : DEPART/ARRIVEE. S'il n'est pas effectué le concurrent se verra disqualifié.

8) SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de classement choisi sera le système de points à « minima » décrit dans l'annexe A article 4 des RCV.

Chaque course sera affectée du coefficient 1.

Le nombre de manches à courir pour valider l'épreuve est de une. Pas de nombre maximal.

- A partir de 4 manches courues, la plus mauvaise manche sera retirée.

9) INFORMATIONS PRATIQUES

Centre Nautique de Saint Cast

Le port

22380 Saint Cast Le Guildo

Tel : 02-96-41-86-42

Mail : contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Site : www.centre-nautique-saint-cast.fr

Tel Plage : 02-96-41-71-71